



Commune de Rougemont

DEMANDE D'ABATTAGE D'ARBRE(S)

SITUATION / ADRESSE		N° DE PARCELLE
NOM DU PROPRIETAIRE		
ADRESSE DU PROPRIETAIRE	E-MAIL	N° TELEPHONE
MOTIF DE LA DEMANDE selon article 15 LPrPNP		
<input type="checkbox"/> Risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés		
<input type="checkbox"/> Entrave avérée à l'exploitation agricole		
<input type="checkbox"/> Impératifs de construction ou d'aménagement		
<input type="checkbox"/> Autre :		
RAPPORT D'ARBORISTE	ENTREPRISE	DATE
<input type="checkbox"/> Oui		
<input type="checkbox"/> Non, justification :		
ESSENCE(S) A ABATTRE	ESSENCE(S) PRÉVUE(S) EN COMPENSATION Joindre un plan de situation avec l'emplacement	NOMBRE

Seuls les dossiers complets seront traités et soumis à l'enquête publique durant 30 jours.

Prière de joindre les annexes suivantes :

- Photo du ou des arbres à abattre.
- Plan de situation (ou croquis détaillé) précisant l'emplacement, sur la parcelle, des arbres à abattre, avec les coordonnées géographiques pour chaque arbre.
- Plan de situation (ou croquis détaillé) de l'emplacement proposé pour les plantations compensatoires.
- Rapport d'arboriste, le cas échéant.

Lieu et date Signature du propriétaire

Formulaire et annexes à retourner par e-mail : commune@rougemont.ch **ou par courrier :**
Administration communale, route de la Croisette 16, 1659 Rougemont

Informations générales :

- Loi du 30 août 2022 sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) :
<https://www.lexfind.ch/tolv/224631/fr>
- Règlement d'application de la loi du 30 août 2022 sur la protection du patrimoine naturel et paysager (RLPrPNP – BLV 450.11.1) : <https://prestations.vd.ch/pub/blv-publication/accueil>
- Les parcelles peuvent être visualisées sur le guichet cartographique Vaud : <https://www.geo.vd.ch/>

026.925.11.55

commune@rougemont.ch



Commune de Rougemont

Ne sont pas soumis à une demande d'abattage :

- Entretien courant des arbres
- Arbres ayant une circonférence inférieure à 25 cm